

<http://lipietz.net/Securite-ou-defense-Le-difficile-paradigme-europeen>

Sécurité ou défense ? Le difficile paradigme européen

- Député européen (Verts, France) - Mes initiatives - Sécurité collective et environnement -

Conférence Sécurité collective et Environnement
jeudi 12 juin 2008 – 15h -18h30
Parlement européen salle ASP A1G2 - Bruxelles

Organisé par Angelika Beer et Alain Lipietz
Députés européens (les Verts/ALE)
Traduction collaborative français-anglais-allemand

Table ronde 1
L'impact du facteur environnemental
sur la sécurité collective
Angelika Beer (MEP) - Inerzio Seminatore (IERI) - Michael Matthlessen, représentant personnel de Javier Solana, Secrétaire Général/Haut représentant pour la PESD - Victoria Brereton (International Crisis Group) - Yves Mollard La Bruyère (DG Relex) - Amiral Rosiers (État-major de défense belge)

Table ronde 2
 limiter l'impact des nouvelles armes
 et des nouvelles formes de conflit militaires
 sur l'environnement
Ben Cramer (FDD) - Luc Mampaey (GRIP) - Philippe Grasset (Dedefensa) - Cédric Paulin (Fondation pour la recherche stratégique) – Alain Lipietz (MEP)

<http://lipietz.net/?rubrique=91> Affiche: Purvis

Les Verts | Alliance Libre Européenne
au Parlement européen

IERI
INSTITUT EUROPEEN
DES RELATIONS
INTERNATIONALES

Athina 21
collectif
Pierre Dumas
Clement Dumas
Emmanuel Bergues

Date de mise en ligne : jeudi 12 juin 2008

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

<doc729|center>

<doc796|center>

Le titre : « Sécurité collective et environnement » suggère d'intéressantes ambiguïtés. Notre approche de la sécurité tient-elle compte de l'environnement. Le papier que vient présenter Helga Schmid « Changements climatiques et sécurité internationale » pourrait indiquer une problématique inversée : l'environnement, sa dégradation, notre façon d'approcher le problème tiennent-ils compte des impératifs de sécurité ? Nulle doute non plus que les politiques en matière d'armement font partie des questions qui ne sont pas neutres en matière d'armement : le nucléaire, le chimique, le bactériologique...

1. Deux approches permettent le mieux d'approcher le problème : (1) celle qui part de l'environnement et aboutit à ses conséquences sur la sécurité. Le texte de Javier Solana de mars 2008 s'appuie sur cette logique. Il ne dit rien sur les doctrine et les moyens de la guerre européenne sur l'environnement. (2) Deuxième approche : la sécurité et la défense que nous tentons d'édifier prennent-ils en compte l'environnement ?

Il faut être un peu brutal pour avoir une chance d'avancer : une certaine sécurité ne prend pas en charge l'environnement ; une autre en fait son critère principal. Exemples : la sécurité nucléaire, celle des centrales et du traitement des combustibles, la sécurité des composants synthétiques sur la santé illustrent bien le premier cas. La sécurité militaire n'en parle pas. Plus embarrassante encore : une certaine conception de la sécurité des approvisionnements, par exemple en énergie, en bois, en métaux précieux, parce qu'ils participent d'une économie mondiale qui pille les ressources naturelles, favorise le travail forcé (mines d'or) ou accroît la pollution (pétrole), joue contre la préservation de l'environnement. Mener en janvier une grande politique de réduction du CO2 et en février une politique de sécurité d'approvisionnement sans faille en énergie combustible, est une posture troublante.

2. C'est peut-être à ce genre de carrefour que réside l'originalité du paradigme européen sur la sécurité et la défense. Curieusement, c'est son passif – historique, institutionnel, politique – qui lui impose ce format et lui offre une opportunité décisive.

Passif historique d'abord. Le continent est sorti ravagé des deux derniers conflits mondiaux. La proximité physique de l'anéantissement, la perception de l'enfer ont obligé non seulement à opérer des rapprochements entre adversaires continentaux ; elles ont suggéré l'oblitération du recours à la violence comme outil de résolution des crises. Le rapport à l'environnement qui est en filigrane, passe par des mots différents : éviter les destructions, survivre...) mais ce rapport est direct. Peu de travaux sur les dégâts environnementaux de la Seconde guerre mondiale ont été conduits, mais ils furent colossaux. Ils portent conceptuellement l'idée, difficile, que la défense n'est potentiellement plus compatible avec la sécurité, avec l'environnement : elle l'anéantit. On a là toute la logique des pacifistes des années 60 qui affirmaient : « plutôt rouges que morts ! » Nous y reviendrons.

Passif institutionnel ensuite. Réelle ou exagérée, provocante ou réactive, la menace soviétique a repris dans la dialectique européenne de la guerre et de la paix le rôle du 3^Â Reich : y répondre a exigé une alliance, investie grosso modo d'un mandat de « front » qui serait resté classique (forces contre forces) si ne s'étaient pas greffé sur lui deux caractéristiques intéressantes : (1) celle de la dissuasion – ou de la guerre interdite par la terreur partagée ; (2) celle de la détente qui organise un rapport d'intensité réciproque entre l'effort de défense – par définition apocalyptique (Nuke) – et celui du compromis avec l'adversaire. C'est le rapport Harmel (« Les futures tâches de l'Alliance ») de 1967 qui exprime le mieux cette doctrine, devenue doctrine officielle de l'Alliance. Dans cette institution, les Européens se coagulent littéralement, saisis par l'exceptionnelle dangerosité du conflit possible ; saisis

implicitement, sans jamais le dire avec des mots d'aujourd'hui, par la conscience que ce conflit ferait s'effondrer le cadre environnemental dans son ensemble.

Exceptionnelle, cette situation tendue conduit des Etats millénaires, des puissances petites ou grandes, des acteurs politiques, à un abandon de souveraineté en matière de défense qui est sans précédent dans l'histoire. On pourrait parler de ce qu'ont pensé certains ou ce qu'ont fait les Français sur ce point mais c'est un autre sujet. L'Alliance Atlantique, par le ciment existentiel que lui confère la perception commune (juste ou arrangée) de la menace, fut sans doute, par la quasi-disparition d'une série de politiques nationales du champ diplomatique et militaire, un formidable réducteur des contentieux continentaux. Dans le vide, l'allumette s'éteint.

C'est une approche qui relativise les vertus supposées du chantier européen : l'Alliance, comme les Communautés Européennes (aujourd'hui l'Union) se sont constamment disputé le rôle décisif sur le maintien de la paix continentale de 1949 à 1991 et même aujourd'hui. On retrouve l'argument partout mais leurs auteurs refusent d'en découdre : il n'y a pas de débat, il n'y en a jamais eu et d'ailleurs il vaut mieux oublier cette affaire.

Pas tout à fait... Qui a sauvé l'environnement européen pendant ½ siècle : l'OTAN ou les Communautés ?

Ceux qui me connaissent un peu seront surpris d'entendre qu'à mon sens, c'est l'Alliance qui a assuré la paix. Une paix extrêmement dangereuse certes. Pleine de provocations, de malentendus, de manœuvres du complexe militaro-industriel ou plus simplement des nécessités de croissance économiques d'un certain occident (cf 10m chômeurs US en 1939, zéro en 1942). On connaît tout ça. On connaît le missile-gap, les surévaluations ubuesques de la puissance soviétique autour de la période reaganienne mais oublions tout ça aussi : la riposte flexible, gradué ou massive, les avatars du MAD ou des scénarios de first strike sont du passé. On l'a échappé bel, comme l'affirment nombre d'acteurs politiques de ces époques (McNamara, GI Butler, déclaration internationale des généraux et amiraux de décembre 1996...).

Et c'est là qu'intervient le troisième passif, le passif politique, du paradigme européen. On est frappé par la discipline doctrinale qui a caractérisé les alliés européens pendant cette guerre froide. Aujourd'hui, quand un ministre européen dit que le refus de ratification d'un traité par un partenaire serait ennuyeux, il s'exprime, personnellement ou au nom de son pays, mais il met sur la table des alternatives, plus ou moins cordiales mais réelles. Quand un autre ne veut pas d'un très grand projet, par exemple pour la Méditerranée, il le dit et ça change - peut-être pas tout mais beaucoup !

La dissuasion nucléaire, par contraste, a établi un ordre sans faille entre alliés pendant 50 ans. Des pays traditionnellement pacifiques, attachés à la terre, à un mode de vie, à des traditions fortes de respect (par exemple) de l'environnement, ont endossé l'armement nucléaire et les doctrines d'emploi qui vont avec, ont siégé au Comité des Plans Nucléaires, sans sourcilier, presque sans débat. Je me rappelle certains exercices à l'OTAN où le nucléaire était là, latent. Des officiers et des civils danois, norvégiens, américains, belges... participaient sans difficulté à des scénarios de pré-apocalypse de bonne foi, sans état d'âme. La situation était tellement étrange qu'il est arrivé quelques fois que le nucléaire cesse d'être latent pour devenir réel. C'était très embarrassant car si l'initiateur était l'OTAN – ce qui était vraisemblable puisque le nucléaire avait implicitement vocation à palier l'infériorité numérique alliée – on arrêtaient cependant tout ! L'environnement était détruit (on n'en parlait pas de cette manière) mais surtout, le décideur unique – non plus virtuel mais réel cette fois, l'Américain – n'avait pas décidé l'usage du nucléaire. Le jeu était donc invraisemblable. Politiquement, l'exercice n'était pas correct. Il fallait l'interrompre...

C'est l'endossement européen, une habitude via une alliance militaire étroite, du rôle exclusif de la puissance principale sur la guerre et la paix, qui porte en elle l'embryon méthodologique et politique de ce que l'Union européenne tente de faire 50 ans plus tard avec la PESC et la PESD. Sans jamais le dire dans les textes fondateurs, sans jamais l'exposer même comme un problème (ou une solution !), les Européens ont fait l'économie, purement et simplement, des moyens, des doctrines, des programmes, des débats, des contentieux sur le dernier recours, sur leur défense, sur la protection de leur environnement humain, naturel, animal, végétal – sur le nucléaire.

Deux illustrations avant de tirer les conséquences de cela.

Lorsque les alliés décident à la fin des années 70s d'installer les euromissiles, la virtualité de leur souveraineté éclate à la lumière du jour : Pershings et missiles de croisière sont des outils visibles, nouveaux, terriblement violents. Ils ont toutes les apparences d'être européens. C'est le drame que vous connaissez. Ce sont les pacifistes. C'est le discours d'un président socialiste - et français – au Bundestag. C'est la dual track decision, sorte de rapport Harmel rénové : on s'arme encore plus mais on souhaite encore plus ardemment désarmer... Les Européens sentent le souffle du pouvoir, de l'affirmation politique, de la responsabilité recouvrée sur leurs affaires propres, s'enivrent. On est passé à deux doigts de la crise qui, si elle avait explosé, aurait obligé les Européens, 20 ans avant Maastricht, à penser par eux-même.

Le pas politique n'a pas été franchi. La crise a été évitée. Les SS20 n'ont pas anéanti les équilibres environnementaux et l'Europe a gagné encore quelques années de calme politique.

Que nous dit alors ce fameux T. de Maastricht : il reprend presque mot pour mot les dispositions de l'Article 2 de ce minuscule Traité de 1949 de l'Atlantique Nord. On ne reprendra pas les détails mais on y trouve tout ce qui, dans un univers manifestement nouveau (post guerre froide) a vocation, comme après la Seconde guerre mondiale, à poser les bases d'un système politique, institutionnel et donc d'une histoire qui débute : le dialogue stratégique bipolaire ne se justifie plus. Le nucléaire perd de son actualité. L'édifice est-ouest est remplacé par autre chose.

Mais par quoi ?

C'est là que le chantier européen entame son test de validité : va-t-on, comme on l'a fait avec l'Alliance, oblitérer une bonne partie des souverainetés nationales – la diplomatie, la sécurité et la défense – au profit d'une démarche intégrée, réductrice comme la première des contentieux continentaux potentiels ? La réponse est celle-ci : on va essayer, par étape, prudemment. Et voici ce que cela donne :

« La politique étrangère et de sécurité commune inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune »

Il n'est pas besoin d'être juriste ou historien pour saisir la subtilité – frisant l'ésotérique – des termes choisis ! Imaginons un traité entre les Etats-Unis et UK par exemple qui dirait :

« Notre politique à l'égard de l'environnement inclut l'ensemble des questions relatives aux relations avec cette affaire, y compris la définition à terme d'une diplomatie environnementale commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune à l'égard de l'environnement »...

Ce qui frappe, c'est qu'on dit tout mais qu'on avance extrêmement lentement, en tout cas beaucoup moins vite qu'en 1949 lors de la signature du traité de Washington qui stipule (Art. 5) qu'« une attaque armée contre l'une ou plusieurs (des parties) survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties ».

La question des contentieux continentaux semble insidieuse : existe-t-il encore des enjeux européens susceptibles, une fois la discipline alliée relâchée, de créer de réels tensions en Europe ?

Ma réponse est « oui » et à la lecture des mémoires de quelques grands leaders, c'est une réponse qui était assez largement partagée dans les chancelleries il y a 15 ans. L'Article J.4 du traité sur l'Union (et non pas d'Union) – on a retrouvé une dialectique comparable au sujet du projet d'Union pour la Méditerranée – révèle ces tensions : on ne fera bien sûr pas la guerre sur le sujet mais les écoles de pensée, donc les objectifs politiques, donc les intérêts, comme par exemple entre atlantistes et européenistes sont tendus. Des contentieux locaux ou territoriaux réapparaissent. Je ne dis rien sur le sens des équipements européens en armements US en Europe mais on comprend ce que je veux dire... Certains pays qui ont longtemps gardé leur distance avec tout processus d'intégration jouent cette fois l'intégration, mais pour une ambition européenne ; ce qui change tout. Les textes sont bien sûr silencieux sur les motivations profondes : au risque d'ébranler l'édifice dans son ensemble encore fragile, on affirme au contraire que les deux écoles, les deux ambitions (atlantiste et européenne) sont complémentaires. On ira

jusqu'à la formule « Berlin+ » que vous connaissez bien.

3. Alors pourquoi une telle démonstration ? Qu'a-t-elle à voir avec l'environnement ?

La réponse est simple : la sécurité, la défense, ne se sont jamais préoccupés de l'environnement. Ce que je vous ai exposé est sans doute la seule problématique exemplaire sur le plan de la protection du vivant et de son environnement qui intègre la sécurité et la défense dans leurs ambitions, leurs formats, leurs modalités. Pas étonnant dans ces conditions que les mouvements verts, écologiques, altermondialistes, aient passé leur petite enfance dans les manifestations pacifistes anti-nucléaires.

C'est une banalité mais elle est historiquement significative car elle nous met face à une interrogation très actuelle et très pressante : par quoi allons-nous remplacer la paralysie de la gesticulation politico-diplomatique de la guerre froide (1) maintenant que celle-ci a libéré les forces conventionnelles (au sens militaire comme au sens politique) du carcan nucléaire qui l'enveloppait, (2) maintenant que l'Europe, assise à nouveau sur son passif historique, institutionnel et politique, tente son propre *aggiornamento* ?

Je me rappelle une anecdote significative : le Président Delors préparait avec nous son fameux discours de Chatham House qui allait jeter les bases de l'Union politique et surtout des audaces politiques et doctrinales qui ont permis la PESC. Il confondait régiments et divisions avec effectifs et il fallut lui expliquer qu'on pouvait être novateur sur les principes, et donc parler d'effectifs militaires européens un jour souhaitables ; on ne devait pas parler technique, posture de défense, modalités de guerre...

Ce qu'on prenait en réalité pour de la prudence conceptuelle ou politique contenait en germe un débat de fond que j'invite les élus qui cherchent à comprendre pourquoi la sécurité européenne est si laborieuse et si originale, à entamer : quel modèle voulons-nous édifier ? Quel rapport voulons-nous consacrer entre la sécurité et la défense ? Quel paradigme souhaitons-nous codifier pour l'avenir sur ces sujets ?

C'est là que paradoxalement la Commission européenne participe d'un mouvement extrêmement novateur de réappropriation du politique par d'autres moyens, de réappropriation de la sécurité, de la défense, de l'environnement par d'autres voies : elle ne le fait pas en vertu d'un plan bien établi, elle le fait par défaut – comme sans le savoir, sans l'avoir voulu et sans en avoir obtenu le mandat.

Au bout de cette chaîne et chaque fois que la Commission intègre dans les enjeux diplomatiques une forme ou une autre d'acquis communautaire, une forme ou une autre de bagarre de compétence inter-pilier (comme nous le disons encore aujourd'hui), elle force le paradigme. Elle introduit dans le dialogue politico-stratégique conventionnel la nouveauté de ce qui est déjà intégré et qui, en même temps qu'il affaiblit la puissance brute du pouvoir, de la pression, de la coercition militaire éventuelle, configure une autre façon de régler les rapports entre Etats, entre continents organisés. Ses initiatives assez fortes sur le réchauffement climatique, sur la protection de la biodiversité, sur les pesticides, sur la démographie, sur la protection sociale, imprègnent tous les dossiers diplomatiques européens et constituent (politique de voisinage, accords de développement...) – puisque la Commission est le seul organe exécutif véritablement intégré européen – un puissant appel d'air pour une approche la plus démilitarisée possible des relations internationales.

4. Nous sommes au cœur du sujet. La Commission européenne n'a aucune compétence en matière de défense. Elle ne cesse d'en acquérir en matière de sécurité : sécurité intérieure, sécurité des approvisionnements en énergie, sécurité nucléaire, sécurité alimentaire, sécurité des produits industriels, etc. ; sécurité tout court qui configure ce que le document de 2003 sur la « Stratégie européenne de sécurité » de Javier Solana a tenté intelligemment d'encadrer dans une dynamique très clairement distincte du modèle de référence américain, une dynamique qui met la «

sécurité humaine », autrement dit celle de notre environnement large, au centre.

Pour tout un ensemble de raisons, nous avons perdu une partie de ce qui faisait en 2003, deux ans après le 11 septembre, quelques mois après l'offensive américaine contre l'Irak, le corps de quelques principes forts et indépendants en matière de sécurité : la mise en position relative, presque secondaire de l'outil militaire pour régler les contentieux européens et extérieurs.

Cette question est complexe, pleine des mêmes tabous, des mêmes malentendus et des mêmes contradictions qui ont caractérisé les premiers pas de la PESC, écartelée entre atlantistes et européens : va-t-on rentrer sur le chantier de la défense européenne comme on est entré dans l'OTAN ? – en laissant intacts les paradigmes de la guerre et de la paix et avec pour espoir que comme le nucléaire pendant la guerre froide, quelque chose viendra paralyser la gesticulation politico-stratégique et protéger la Terre, les animaux, les hommes, les plantes (pas de hiérarchie !) de nos capacités conventionnelles désormais apocalyptiques. J'ai des doutes...

Et pourtant... Les mêmes émotions d'horreur que le regard posthume a saisi sur le cataclysme auquel nous avons échappé pendant la guerre froide seront portés sur notre époque, surarmée, prise dans un tourbillon technologique incontrôlable et qui menace, toujours, de déferler sur le monde via le nihilisme ou la patriotisme de ceux qu'on amalgame faute de mieux avec le terrorisme. Les capacités militaires ubuesques des Américains, la fascination que ce modèle produit sur nos élites et nos intellectuels, qu'ils soient de gauche comme de droite, constituent une emprise mentale et systémique que je juge sans précédent dans l'histoire de la stratégie et des conflits.

Ce conformisme de pensée, qui jauge les capacités en matière de sécurité sur des performances technologiques militaires aujourd'hui totalement déconnectés des enjeux tactiques réels – l'Irak et l'Afghanistan en font la démonstration tous les jours – ou qui donne une bonne ou une mauvaise note au prorata du niveau brut des dépenses militaires, est un conformisme qu'il est urgent de contenir, tant il est réducteur des postures stratégiques qui comptent.

J'ai raconté dans un colloque récent qu'exaspéré par les slogans sur le niveau de dépenses de défense européens par rapport au budget du Pentagone, j'ai fait une recherche pour savoir d'où venait l'évaluation partout énoncée selon laquelle, avec la moitié du budget US de défense, l'Union européenne n'avait pas 10% de l'efficacité des armées américaines (on trouve la même chose sur le fameux technological gap). C'est un colonel du Marine Corps pendant un mariage dans le Minnesota en 1991, évoquant les polémiques alliées en Yougoslavie qui, le premier, à lancé la boutade (la moitié, 10%) avec le succès que l'on sait et d'ailleurs pour des raisons exactement opposées à celles de ceux qui répètent inlassablement chez nous la même certitude depuis près de 20 ans...

Personne n'arrêtera complètement les conflits. Je ne suis pas là pour vous faire une démonstration de pacifisme. Je crois au contraire que nos efforts en matière de sécurité sont fondateurs, sont structurants et sont une promesse d'apaisement international. La nécessaire distanciation qu'ils suggèrent déjà d'avec les doctrines et les armements d'origine américaine, dans ce que ceux-ci comportent de cataclysmique, est une nécessité culturelle, stratégique et historique.

Ce qu'ont tenté Javier Solana et le Conseil par le document de 2003 est un jalon de cette entreprise, discret, fragile et remis en cause ponctuellement. Elle doit être poursuivie, approfondie, peaufinée, par vous, par nous, par nos collègues nationaux ou ceux du SG/Conseil qui appréhendent les interventions militaires à répétition et la radicalisation des enjeux internationaux qu'elle suscite avec anxiété. Entre humanité, sanctions, mesures coercitives au sens du Titre IV du traité de Lisbonne, intervention militaires et indifférence, il y a place pour une stratégie et une doctrine européennes ambitieuses. On verra...

L'enjeu est incalculable. Il est presque impossible à jouer [insister], tant notre modèle de développement et de croissance, plus ce qu'on conserve dans la pensée stratégique et tactique, semblent coller presque parfaitement avec les systèmes de développement économique et les modalités de résolution des crises à l'américaine. Un colonel américain, spécialiste de la doctrine militaire affirma un jour : « Nous ne résolvons pas les crises ; nous les écrasons... ». Ne mesurons surtout pas l'efficacité de la sécurité et de la défense européennes sur le nombre (toujours croissant) des opérations militaires conduites en commun ! Car ces opérations, si elles sont intéressantes d'un point de vue fonctionnel, sont symptômes d'échecs avant d'être quoi que ce soit d'autre. C'est un autre type d'intervention, en amont, avec un paradigme soft ou apaisant, ou multidimensionnel, ou communautaire, ou tout ce qu'on voudra, qui constitue le critère de la réussite et aujourd'hui de la puissance que n'a plus le partenaire américain. Il faut formaliser ce paradigme, avec courage et indépendance.

Les alternatives sont une calamité et une logique dont on ne sortira pas. Les premières étapes sont passées. Il faut les poursuivre (cf ESS), s'émanciper du modèle de référence obligé, construire une autonomie conceptuelle au moins autant que politique et poursuivre partout, en Iran, en Afrique, en Corée, la démarche, la seule qui donne une chance à l'environnement mondial et que les Communautés européennes, l'Union, ont toujours tentée ; celle que la première phrase de l'ESS 2003 et la première phrase du Document de 2006 sur la Stratégie de Sécurité Nationale des Etats-Unis symbolisent le mieux :

Le document européen commence par :

« L'Europe n'a jamais été aussi prospère, aussi sûre, ni aussi libre »,
...cette phrase fait écho d'une manière militante plus ou moins consciente à la première phrase du document américain et qui est :
« L'Amérique est en guerre ».

C'est une réflexion politique. Je la crois indispensable, au carrefour de deux époques et au moment où l'opérationnel et le jour le jour gouvernement tout, sans recul et sans perspective à long terme.

Merci pour votre attention.